DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR Commune de PLOEUC L'HERMITAGE Lotissement Communal: 12 lots "Le Grain d'Or"

Permis d'Aménager n° PA 022 203 16 Q001

PLAN DE VENTE et DE BORNAGE

Article L111-5-3 du Code de l'Urbanisme

"Toute promesse unilatérale de vente ou d'achat, tout contrat réalisant ou constatant la vente d'un terrain indiquant l'intention de l'acquéreur de construire un immeuble à usage d'habitation ou à usage mixte d'habitation et professionnel sur ce terrain mentionne si le descriptif dudit terrain résulte d'un bornage. Lorsque le terrain est un lot de lotissement, est issu d'une division effectuée à l'intérieur d'une zone d'aménagement concerté par la personne publique privée chargée de l'aménagement ou est issu d'un remembrement réalisé par une association foncière urbaine, la mention du descriptif du terrain résultant du bornage est inscrite dans la promesse ou le contrat..."

NOTA:

- Les constructeurs, architectes et dépositaires de permis de construire devront s'assurer au préalable de l'existence et de la position des réseaux sur le terrain, ou en demandant les plans de récolement au maître d'ouvrage.
- Il est conseillé à chaque acquéreur de faire implanter sa construction principale par un Géomètre-Expert et faire vérifier le bornage de son lot à ses frais.

NUMERO DU LOT:

6

Réf. Cadastrale : Section E n°1868

Superficie réelle : 725 m²

Surface de plancher maximale: 537 m²

Signature du Géomètre-Expert + cachet:

Ordre des Géomètres-Experts
SELARL NICOLAS ASSOCIES
37, vie Henri Ue Vézoust - BP 421
(22604 LOUDEAC CEDEX
Tél. 02 96 28 01 74 4 Fax 02 96 28 21 00





SELARL NICOLAS Associés - Géomètres-Experts

Agence de LOUDEAC

37, henri Le Vezouët BP 421 22600 LOUDEAC CEDEX Tel: 02 96 28 01 74

Fax: 02 96 28 21 00 E-mail: loudeac@sarlnicolas.f

(a) (a)

Réf: L16-135

Plan de vente établi: Le 18 MAI 2017

